



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DU ROCHER-PERCÉ
MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale de la susdite municipalité QUE :

Lors de la séance ordinaire du 14 décembre 2020, le Conseil de la municipalité de Port-Daniel-Gascons a adopté la résolution numéro 2020-12-404 concernant le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2021.

La tenue des séances ordinaires du Conseil municipal débuteront à 19h, en alternance à la salle communautaire de la Maison LeGrand et à la salle multifonctionnelle de Gascons, sauf pour celles du 14 juin et du 13 septembre 2021 qui seront tenues au Club de l'Âge d'or "Three Stars", sauf avis contraire dans l'éventualité où les consignes sanitaires en vigueur du gouvernement du Québec ne permettent pas la tenue des séances du conseil à ces endroits.

Lundi, 18 janvier 2021	salle communautaire de la Maison LeGrand
Lundi, 8 février 2021	salle multifonctionnelle de Gascons
Lundi, 8 mars 2021	salle communautaire de la Maison LeGrand
Lundi, 12 avril 2021	salle multifonctionnelle de Gascons
Lundi, 10 mai 2021	salle communautaire de la Maison LeGrand
Lundi, 14 juin 2021	salle du Club de l'Âge d'or «Three Stars»
Lundi, 12 juillet 2021	salle multifonctionnelle de Gascons
Lundi, 9 août 2021	salle communautaire de la Maison LeGrand
Lundi, 13 septembre 2021	salle du Club de l'Âge d'or «Three Stars»
Lundi, 4 octobre 2021	salle multifonctionnelle de Gascons
Lundi, 15 novembre 2021	salle communautaire de la Maison LeGrand
Lundi, 13 décembre 2021	salle multifonctionnelle de Gascons

Donné à Port-Daniel-Gascons, ce 15^{ème} jour de décembre 2020

Marlyne Cyr, directrice générale